



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 4
Membres votants : 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 août 2023

Le vingt-huit août deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 24 août 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Elise BRALET (donne pouvoir à Sarah Afendikow), Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Hervé Alotto) Carole ANDRIES (donne pouvoir à Florent Cholat), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Lucie Harreau), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Hubert COLLAVET

DEL2023_065 : Association - Subvention à l'association Champa'Cool au titre du séjour estivale du club ado 2023

Il est indiqué que l'association Champa'cool a organisé, au profit de 6 adolescentes champagnardes, un séjour de 5 jours dans le Vercors en juillet 2023.

Le Conseil municipal est appelé à voter une subvention exceptionnelle de 1066 euros en faveur de la junior association Champa'cool, en soutien à l'organisation de ce séjour.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la subvention de 1066 euros attribuée à l'association Champa'cool ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention.

Modalités de vote : 13 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire



Hubert COLLAVET
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 29 AOUT 2023
Publication le : 29 AOUT 2023